



# FLASH INFO

**N°67 du 23 décembre 2019**

---

---

## **Vœux 2020 :**

Le Maire et les Conseillers Municipaux de Saussay ont le plaisir de vous inviter au Vin d'honneur qui sera offert à la salle communale le Vendredi 10 janvier 2020 à 18 heures.

## **Exposition d'arts créatifs :**

La Municipalité de SAUSSAY organise à la Salle Communale, les samedi 7 et dimanche 8 mars 2020 de 9 heures à 18 heures son exposition annuelle.

Vous souhaitez révéler votre talent, qu'il soit manuel ou intellectuel, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre à ce salon, nous vous y accueillerons avec joie.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez adresser un mail à [communedesaussay@orange.fr](mailto:communedesaussay@orange.fr) ou transmettre vos coordonnées par courrier à la mairie de Saussay.

## **Ramassage des déchets :**

Merci de ne pas laisser vos poubelles sur les trottoirs, mais de les rentrer dès le lendemain sur votre terrain.

## **Entretien des trottoirs :**

Nous vous rappelons que les trottoirs ne peuvent plus être traités au désherbant en raison de la réglementation en vigueur. Dans l'intérêt de tous, nous demandons à chacun d'entretenir son trottoir.

## **Feux divers :**

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 2013210-0001 du 29.7.13, les feux sont interdits toute l'année. En cas de non-respect, les services de gendarmerie sont habilités à verbaliser.

## **Mairie :**

Le secrétariat de mairie sera fermé le mardi 24 décembre 2019 et du mardi 31 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020 inclus.



## **Inscription sur les listes électorales :**

Pour pouvoir voter, il fallait jusqu'à présent être inscrit sur les listes avant le 31 décembre de l'année qui précède des élections. Dorénavant, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le vote, soit jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour s'inscrire.

Si vous êtes majeurs et de nationalité française ou européenne, vous avez la possibilité de vous inscrire sur la liste électorale soit :

- en vous présentant à la mairie pendant les horaires d'ouverture,
- en envoyant par courrier à la mairie la demande d'inscription sur les listes électorales téléchargeable sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr),
- en ligne, par internet sur le site suivant : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr),

Documents à présenter obligatoirement pour l'inscription :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans)
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'EDF ou de téléphone)

Vous pouvez aussi vérifier votre situation électorale sur le site :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE) ↗

## **Réseau distribution eau potable par SMICA :**



*Syndicat Mixte Intercommunal  
du Canton d'Anet*

*Astreinte téléphonique  
sur réseau distribution eau potable  
à compter du 01/01/2020*

**06.45.52.89.76**